

Compte-rendu du Conseil d'École du jeudi 15 octobre 2020

Le Conseil d'École s'est réuni le jeudi 15 octobre à 18h30, en présence de M. POUPON (Maire), de Mme ABIVEN (Adjointe aux affaires scolaires), de M. GAUDIN (DDEN), des enseignants et des parents d'élèves élus en nombre limité (1 représentant par cycle), en raison de la situation sanitaire.

Elections du 9 octobre :

9 parents ont été élus (la liste est apposée dans le panneau d'affichage devant l'entrée de l'école). A noter : une nette augmentation de la participation: 47,45% au lieu de 36% l'an passé et ceci est peut-être dû au vote, uniquement par correspondance, cette année.

1- Vote du règlement intérieur de l'école :

Un seul correctif apporté, il concerne les modifications des programmes parues au Bulletin Officiel du 30 juillet 2020. (Chapitre III, Vie Scolaire, paragraphe 1 : Dispositions Générales)

Ce règlement est adopté à l'unanimité, il sera transmis aux familles de l'école par mail et figurera sur le site de la commune dans le courant du mois de novembre. Pour le retrouver facilement, il suffit de taper : www.saint-urbain.com, puis rubrique Ecole/L'Ecole Communale/Règlement intérieur-Conseil d'Ecole.

2- Bilans de rentrée :

Au 1^{er} septembre dernier, 180 élèves étaient inscrits pour 8 classes, effectif légèrement inférieur à celui de l'an passé.

8 classes : 7 à un seul niveau et une à deux niveaux (PS1/PS2)

Aucun changement au niveau du personnel enseignant.

Nolwenn Prigent assure le tiers de décharge du directeur le mardi et presque tous les lundis AM.

3 AESH (Accompagnantes d'Elèves en Situation de Handicap) sont présentes à l'école cette année : Coraline Marie exerce en CM1 et CE2, Marielle Bomer et Christine Fers en CP et CM2, ce qui nous permettait de couvrir quasiment tous les besoins en matière d'aide aux élèves en situation de handicap jusqu'au 24 septembre où 12h supplémentaires ont été attribuées à un nouvel élève, scolarisé en maternelle.

Actuellement, nous ne disposons pas de suffisamment d'heures d'AESH pour assurer le volume prévu par les notifications de la MDPH. Une demande a été effectuée auprès du PIAL (Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisé) de Landerneau afin d'obtenir un complément d'horaire, sans réponse pour le moment.

Au niveau municipal, 7 agents communaux sont en poste à l'école : Claudine Autret, Patricia Dietschy (à mi-temps thérapeutique), Eminé Aydogan, Audrey Liber, Anne-Yvonne Calvès, Mathilda Rousiou et Sophie Gonçalves Ribeiro.

Au moment de la pause méridienne, Florian Fesselier, qui était plutôt dans un rôle d'animateur sportif l'an dernier, vient renforcer l'équipe d'encadrement pour de la surveillance, pour le moment.

3- Projets :

Pour l'instant, les projets sont suspendus et soumis à la situation sanitaire. Quelques actions ont eu lieu ou vont se dérouler prochainement :

- * Voile (CM1) : 8 séances entre le 1^{er} et le 15 octobre
- * Piscine : 2 classes concernées en période 2 (CM1 et CE2). Les séances se dérouleront le mardi, du 17 novembre au 26 janvier.
- * J.M.F. (Jeunesses Musicales de France) : 3 séances pour les CE2, CM1 et CM2, une pour les CP et CE1 et une pour les MS et PS (la CCPLD et les JMF en financent une grande partie)
- * A ces activités, viendra s'ajouter un spectacle de marionnettes à la salle Ty Kreisker pour les maternelles,...

4- Vivre ensemble et climat scolaire:

La rentrée s'est plutôt bien passée et ceci, grâce à l'organisation appliquée pour les récréations: les 3 classes de maternelles sur 3 lieux différents, avec rotation pour les MS et GS et les cycles 2 et 3 en horaires décalés.

Cependant, depuis quelques jours, des incivilités et des brimades envers certains élèves ont été signalées, celles-ci semblant se dérouler majoritairement sur le temps de pause méridienne, période où la limitation du brassage est plus difficile à établir.

Une réunion sera, à ce sujet, organisée le mercredi 4 novembre prochain entre les élus, le directeur et les employés communaux en poste à l'école, pour tenter de remédier à cette situation préoccupante et proposer une autre organisation qui sera ensuite communiquée à la communauté scolaire.

5- PPMS et exercice "Attentat-intrusion" du 13 octobre dernier :

Le mardi 13 octobre, s'est déroulé l'exercice "Attentat-Intrusion", désormais obligatoire la semaine avant la Toussaint. A 10h, l'alerte a été déclenchée, par téléphone et par SMS.

Bilan effectué en fin d'exercice :

- * L'alerte ayant été déclenchée par SMS sur les portables de tous les enseignants, AESH, ATSEM et personnels présents à l'école, cela a permis une plus large réception de celle-ci que l'an passé. Faute de réseau, certains enseignants ont reçu le message très tard, voire même dans la soirée !
- * Dans les différents bâtiments, l'alerte entendue devra être immédiatement relayée par la personne qui la capte.
- * Toutes les portes intérieures devraient être verrouillées pour retarder la progression d'un éventuel intrus.
- * Tous les personnels devront, en permanence, avoir la clé de l'école sur eux, toutes les portes extérieures étant normalement verrouillées.
- * En PS1-PS2, les petits, "équipés" de leurs doudous ont su rester silencieux dans la salle de sieste, (endroit plutôt sécurisant), durant toute la durée de l'exercice. Par contre, l'enseignante n'a capté aucun message, ni de début, ni de fin d'alerte mais elle était bien confinée dans le plus grand calme avec ses élèves.
- * Au cours du trajet vers les différents lieux de mise à l'abri (mairie, salle Ty Kreisker et salle Ty An Holl), les enfants ont eu du mal à rester calmes et silencieux, même une fois arrivés à

destination. Ceci doit se travailler encore car c'est en effectuant, tous les ans, ce type d'exercice que l'on parviendra à améliorer les choses.

* Quelques remarques sur les lieux de mise à l'abri : Salle Ty Kreisker : absence de rideaux sur la porte d'entrée, ce qui laisse un champ de vision. Salle du conseil en mairie : store cassé

* Pour les sorties de secours des classes de CE1 et CE2, vers le verger, quelques aménagements sont proposés : des « pas japonais » dans la pelouse au niveau de la sortie CE2 et des clés sont à laisser, en permanence, sur les portes à l'intérieur, en CE1 en attendant le remplacement des huisseries, comme celles de la façade ouest, les années précédentes.

Questions diverses :

* **Garderie** : un parent d'élève signale que certaines familles de la commune ont fait le choix d'inscrire leurs enfants dans des écoles voisines, car l'horaire d'ouverture (7h30) ne leur convient pas. Ils souhaiteraient plutôt 7h15, horaire pratiqué ailleurs, ce qui leur permet, par exemple, d'arriver à Brest pour 8h, plus aisément.

Les élus n'ont, pour l'instant, pas été informés de cette suggestion et vont étudier la question, qui pourrait devenir préoccupante, en termes d'effectifs.

Il est également demandé l'affichage du menu sur la porte de la garderie, les parents ne pénétrant que très rarement dans l'enceinte de l'école.

La question d'une collation jusqu'à 8h, pour les enfants qui arrivent tôt, est également soulevée.

* **SIVURIC** :

- Dorénavant, les commissions se dérouleront 1 fois par an dans l'école de la commune, dans la salle de restauration, à 18h30. 3 parents du Conseil sont invités à y participer, soit en novembre 2020 ou en mars 2021. Un appel est lancé. Laëtitia Le Roux est volontaire, il en faudrait 2 autres (1 par cycle, idéalement).

Daniel Gourmelon fera suivre aux parents élus du conseil cette requête.

- En septembre, une centaine de repas a été livrée en trop, suite à des erreurs d'inscriptions. Ceux-ci sont désormais à la charge de la collectivité.

A la rentrée, une nouvelle communication vers les familles sera effectuée afin de les sensibiliser à ce problème. A leur décharge, signalons qu'un nouveau mode de fonctionnement pour les inscriptions a été mis en oeuvre lors de cette rentrée et qu'il faut peut-être un temps d'adaptation pour s'y conformer. Mais des sanctions financières devront être appliquées pour le non-respect de ces nouvelles règles.

- A noter que lorsque l'enfant est absent et qu'il est inscrit à la cantine, **il ne faut pas oublier de le désinscrire avant 9h sinon le repas sera facturé.**

* **Contacts** : Pour communiquer plus facilement avec les parents élus du conseil, nous vous rappelons l'adresse générique : **conseil.ecole29800@gmail.com**

Par ailleurs, l'adresse mail de l'école est également à votre disposition pour toute demande ou interrogation : **ec.0290919S@ac-rennes.fr**

PROCHAIN CONSEIL : Jeudi 11 mars 2021